

vocabulaire saisonnier des formes anatomiques d'une grande diversité et d'une inégale gravité. Dans les formes giganto-cellulaires on incrimine également le rôle des lentilles de contact ou de kérato prothèses en méthacrylate de méthyle.

Les observations rapportées par le Professeur Verin incitent à penser que les chlamydioses jouent un rôle étiopathogénique dans l'évolution. Cet auteur préconise de faire des biopsies des macro-follicules avec l'étude en immunofluorescence. On met ainsi parfois en évidence des corpuscules de *chlamydia trachomatis*. Dans ces circonstances, les traitements prolongés par les Tétracyclines (notamment la Mynocine) entraînent des améliorations rapides et des guérisons, en association, ou non avec des traitements locaux, notamment la cryocoagulation...

Épilogue

Dans l'observation présente, les échecs successifs des traitements à visée immunitaire, l'importance de la gêne fonctionnelle incitaient à *rechercher la présence de chlamydia au niveau des macro-follicules*. L'apparition à un âge inhabituel (3 ans), permettait d'évoquer une contamination néonatale. Les réactions sérologiques pour les IgG anti-*chlamydia* étaient de 1/16, donc négatives ; témoignant d'une infection purement locale. On ne retrouvait pas de *Chlamydia* au niveau des conjonctives par grattage local. Malgré notre demande nous n'avons jamais pu obtenir d'extrait de *chlamydia* pour pouvoir explorer une éventuelle sensibilisation au *Chlamydia*. Le 20 janvier 1992 l'étude en immunofluorescence d'une biopsie d'un macro follicule retrouve de nombreuses particules fluorescentes de chlamydirose.

Après 30 ans d'évolution, ce malade est mis sous Mynocine, avec, au début, une petite dose de Célestamine.

L'amélioration fonctionnelle est extrêmement rapide. Le larmoiement, le prurit, l'hyperhémie diminuent, puis disparaissent en quinze jours.

En février 1992, en raison de la découverte d'un kératocône, on peut pratiquer dans le Service du Professeur Pouliquen une greffe de cornée, rendue possible par l'atténuation des symptômes oculaires.

En mai, l'amélioration fonctionnelle et physique est considérable. Les macro-follicules ont fondu.

En juillet, il ne persiste aucune gêne fonctionnelle, la greffe de cornée est normale. Le traitement par la Mynocine est interrompu au bout d'un an.

En conclusion, après trente années d'évolution sévère et d'échecs thérapeutiques, cette conjonctivite printanière peut être considérée comme guérie.

Il apparaît nécessaire à l'avenir de rechercher à côté du terrain atopique, surtout dans ces formes macro-folliculaires, une infection à *chlamydia*, en pratiquant, notamment des biopsies avec une étude en immunofluorescence.

Seule l'application systématique de cette recherche permettra de se faire une opinion sur le rôle exact des surinfections bactériennes à *chlamydia* dans l'évolution des formes sévères de conjonctivites printanières.

Plusieurs de nos malades porteurs de formes macro-folliculaires ont depuis bénéficié d'un traitement prolongé par la Mynocine, en même temps qu'un traitement à visée atopique, avec un très heureux résultat.

Dr J. BLAMOUTIER
24, quai de Béthune
75004 PARIS



Anesthésie Allergie au latex et allergie alimentaire

Observation

Madame Bel., née en août 1953, a présenté en avril 1988, à l'occasion d'un accouchement sous anesthésie péridurale une réaction urticarienne et œdémateuse généralisée. La réaction a débuté au cours de la suture de l'épisiotomie et on avait incriminé à l'époque la perfusion de Plasmion...

En juin 1989 devient nécessaire une intervention chirurgicale sous anesthésie générale, pour des problèmes hémorroïdaires importants. La perfusion de Plasmion est bien entendu évitée, mais malgré tout la patiente présente au cours de l'intervention, (20 à 30 minutes après le début de celle-ci) une manifestation anaphylactique grave avec hypotension, dyspnée et urticaire généralisée. L'anesthésie générale avait comporté une association de Rapifen, Diprivan et Norcuron.

Dans les antécédents de cette malade on relève une rhinite vasomotrice claire, évoluant par poussée. On note surtout une allergie alimentaire vraie, immédiate (dans les 5 minutes) après ingestion d'avocat, de banane et de châtaigne se traduisant par une réaction œdémato-prurigineuse bucco-pharyngée, parfois même une rhinite et une sensation de prurit généralisé. Il est à noter que ces allergies alimentaires étaient connues de la malade à l'époque où elle a subi ces différentes interventions. Il est vrai toutefois qu'en 1988 et 1989, l'allergie croisée au latex et aux fruits, notamment à la banane, était peu

connue et peu documentée. On retrouvait aussi, dans les antécédents, des problèmes d'urticaire de contact avec le port de gants en latex à l'occasion d'utilisations ménagères.

Le bilan allergologique a été réalisé en janvier 1992 lors de sa première consultation. Il existe une hypersensibilité aux acariens de la poussière de maison. Les tests aux anesthésiques généraux (en prick test, et en I.D.R. au 1/100 pour Diprivan et Rapifen et au 1/10 pour Norcuron) sont négatifs. Le test ID à la Marcaïne à 0,5 p. cent est négatif. Les tests avec les macromolécules sont également négatifs. Par contre, le prick-test au latex avec l'extrait des Laboratoires Stallergènes-Pasteur a montré, dans les 15 minutes, une réaction explosive de 20 mm de papule et de 60 mm d'érythème avec pseudopodes. Le RAST au latex (technique du CAP RAST) a montré une positivité de classe 2 (1,70 KU/- litre).

Les tests alimentaires avec les aliments frais et par prick ont montré une positivité nette pour la banane (8/30) et l'avocat (6/35) au bout de 20 minutes. (Les RAST étaient négatifs).

On peut donc rattacher à une allergie au latex, les deux accidents per-opératoires et conclure que le test au latex doit faire partie systématiquement du bilan d'allergo-anesthésie, ainsi que la recherche, non moins systématique d'une allergie alimentaire.

Dr F. BORD
9, rue Kléber
24000 PERIGUEUX

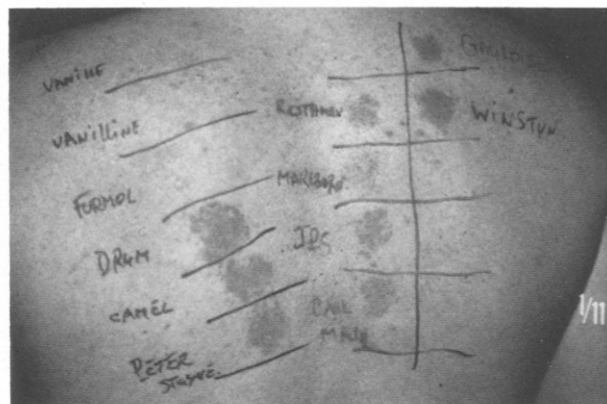


Fig. 1. – Patch-tests aux différents tabacs.

- vanille, vanilline, nicotine (Nicopatch 10 mg), papier : négatifs ;
- tabac de différentes marques (Camel, Peter Stuyvesant, Rothman, Marlboro, JPS, Pall Mall, Gauloise, Winston) : tous très positifs (48^e heure).

DISCUSSION

Selon les indications imprimées sur les paquets, une cigarette est, en moyenne, composée de : tabac (90 %) ; « agents de texture et de saveur » (3-5 %). Nous ignorons la nature de ces additifs. L'un d'entre eux peut-il être commun pour tous les fabricants ? Nous ne pouvons en écarter formellement l'hypothèse.

Quant au tabac, son rôle en tant qu'allergène de contact est rapporté chez les ouvriers des manufactures (« les eczémas allergiques professionnels », Foussereau et Benezra). Mais les références bibliographiques sont anciennes, toutes antérieures à 1965. Actuellement, la fabrication est automatisée et les contacts ainsi réduits. Qu'en est-il pour le consommateur ? Vu la rareté des cas et la lenteur de la sensibilisation (9 ans dans notre observation), le tabac semble peu allergisant.

N. SAXE
15, rue Docteur-Maunoury
28000 CHARTRES

L'eczéma de contact au tabac. Ce n'est pas une blague !

Observation

Xavier H., 25 ans, sans antécédents particuliers, présente, depuis quatre mois, un eczéma de la paume des deux mains et de la pulpe des doigts, sans tendance à la guérison malgré une corticothérapie locale forte.

Les lésions ont débuté lors des deux derniers mois de service militaire ; puis persisté lors du travail dans un atelier de mécanique pendant un mois et en l'absence de toute activité professionnelle depuis un mois. Le patient a l'habitude de rouler ses propres cigarettes, depuis 9 ans, avec du tabac Drum.

Les tests épicutanés de la batterie standard européenne, ainsi que les tests complémentaires aux topiques utilisés et produits manipulés, sont tous négatifs. Seul le patch-test réalisé avec des brins du tabac consommé est très positif (+++).

L'éviction du contact (... en fumant des cigarettes industrielles !) entraîne la guérison de l'eczéma en une semaine et permet de confirmer le diagnostic. Une seconde séance de tests donne les résultats suivants (fig. 1) :